

« Les évêques et les vicaires généraux de la Province se sont rencontrés le 15 juin à Saint-Étienne »

Juin 2023 - n°110



La vie est si précieuse, protége-la !



Le gouvernement prépare un projet de loi sur la fin de vie qui comporte, à côté d'un plan de développement des soins palliatifs, une législation de « l'aide active à mourir ». Peut-on tenir ensemble deux positions aussi opposées ? Peut-on demander au personnel soignant d'être en même temps celui qui soigne, accompagne, et celui qui donne la mort ?

On comprend sa résistance : 13 associations représentant 800 000 soignants, et l'ordre des médecins lui-même, ont dit leurs très grandes réticences à l'égard de cette loi qui les mettrait en forte tension avec le sens profond de leur engagement et viendrait rompre le rapport de confiance essentiel entre les patients et eux.

Il est vrai que certaines souffrances sont encore bien difficiles à soulager, mais les soins palliatifs continuent à progresser et on dispose aujourd'hui de moyens de sédation adaptés pour les situations extrêmes. Plus profondément, il y a toutes les peurs liées à la fin de la vie ou au sentiment de son altération, et elles sont bien compréhensibles. Aucun d'entre nous ne connaît ni le jour, ni l'heure, ni la manière dont va se terminer sa vie. Au lieu de proposer de décider de sa propre mort, en laissant croire que l'on est capable de tout maîtriser, ne faut-il pas plutôt soulager et accompagner les personnes qui souffrent, et soutenir leur entourage ? N'est-ce pas la seule réponse vraiment humaine aux graves questions qui se posent aujourd'hui ? Aux personnes âgées ou gravement malades, qui portent déjà souvent une forte culpabilité, on envoie un message terrible : « Est-ce que ta vie vaut encore la peine d'être vécue ? » « Est-ce que tu ne pèses pas trop sur la société et sur tes proches ? » « Ne serais-tu pas en trop aujourd'hui ? » Or, chaque étape de la vie est importante et nul ne peut dire, qu'il soit croyant ou non, que ce temps qui précède la mort, même s'il peut comporter de vraies souffrances, soit un temps dénué de sens. Bien accompagné, il peut être un beau moment de relecture de vie, d'échanges vrais et profonds avec ses proches, de réconciliations familiales, d'apaisement intérieur...

Un pas de plus est franchi avec le « suicide assisté », qui vient légitimer le désir de mourir de personnes en fragilité et leur donner les moyens de le réaliser. N'est-ce pas une terrible défaite ? Comment peut-on d'une part se désoler du suicide des jeunes, multiplier les campagnes de prévention et déployer des efforts énormes pour ramener à la vie des personnes qui ont tenté de se donner la mort et, d'autre part, présenter le suicide assisté comme un progrès social ? Va-t-il y avoir désormais de bons et de mauvais suicides ? Sur quels critères va-t-on les distinguer ? Où se situe la frontière entre le suicide à accompagner et celui à combattre ?

Il existe aussi des questions financières inavouables : aider une personne à mourir coûte en effet beaucoup moins cher que de l'accompagner dans sa fin de vie, avec tout ce que cela représente en moyens humains et financiers, en structures

d'accueil... Certes l'amour n'est pas rentable, mais n'est-ce pas précisément ce qui fait sa beauté et sa grandeur ? De plus, n'est-ce pas le sens de la vie sociale que d'assurer un soutien aux plus fragiles, une solidarité entre les générations ? Nous sommes en pleine régression civilisationnelle : le progrès n'est plus orienté vers le bien des personnes en difficulté, mais vers la suppression de celui qui dérange et qui coûte. Voulons-nous une société lisse et parfaite ? 40 ans après la victoire contre la peine de mort, comment peut-on vouloir légiférer pour donner la mort à une personne, même en fin de vie ? Comme pour l'avortement, on parle au départ d'une réponse exceptionnelle à une situation extrême et on en arrive insensiblement, au fil des années, à banaliser l'acte. À l'époque de l'écologie, qui est la prise de conscience que la vie est fragile et qu'il faut la protéger et la respecter, où est la cohérence ? Le droit à la vie est intangible, c'est le premier de tous les droits humains.

Nos députés et sénateurs sont donc confrontés à une question redoutable. Ils portent l'écrasante responsabilité de décider si, oui ou non, on poursuit dans cette logique de transgression du principe du respect de toute vie humaine. Ce n'est pas une affaire de partis, ou de choix politiques. Chaque parlementaire doit décider en conscience, devant le peuple, devant l'histoire et devant Dieu, s'il soutient ou non cette possibilité de donner la mort. La pression des lobbys pro-euthanasie est très forte et beaucoup de médias présentent ces perspectives comme évidentes, comme de simples progrès. Nos élus ont donc besoin de savoir que d'autres sont dans une logique bien différente, celle du bon sens, celle du respect absolu de la vie, celle de son accompagnement jusqu'à sa fin naturelle. Faisons-leur connaître notre point de vue, soutenons-les pour qu'ils puissent être vraiment libres de suivre leur conscience, prions pour eux. Oui, ensemble choisissons la vie et engageons-nous pour qu'elle soit respectée, de manière inconditionnelle. N'est-ce pas cela le vrai progrès ?

+ Mgr Sylvain Bataille
Évêque du diocèse de Saint-Étienne

Le temps des confirmations...

Dimanche de Pentecôte, 52 adultes du diocèse ont été confirmés par Mgr Sylvain Bataille, en la Collégiale de Montbrison (ici avec les confirmées de la paroisse Saint-Vincent-en-Lignon).



28 mai



Grand Conseil diocésain : la "passion pour l'évangélisation"

Le Grand Conseil (curés, vicaires, coordinatrices paroissiales, responsables de services et délégués diocésains) a vécu sa rencontre annuelle début juin, avec la participation exceptionnelle des membres des différents autres conseils diocésains (Conseil Diocésain de Pastorale, Conseil presbytéral, Conseil du diaconat et Conseil de la Vie consacrée). Notre évêque souhaitait en effet proposer une réflexion commune pour stimuler les échanges sur la conversion missionnaire de nos communautés.



Se laisser déplacer par les catéchèses du Pape François

Le bureau du Conseil Diocésain de Pastorale, qui était chargé de la préparation et de l'animation de ce « Grand Conseil élargi », a tout d'abord proposé aux 110 participants de méditer et partager à partir des très belles catéchèses que notre Pape François donne chaque mercredi depuis le mois de janvier sur « La passion de l'évangélisation ».

Des communautés de « disciples missionnaires »

La question de l'après-midi prolongeait le travail réalisé en 2022 sur les « pistes missionnaires » à creuser et déployer dans nos paroisses, avec une pointe plus précise cette année : comment, en répondant à l'appel synodal du Pape François, impliquer l'ensemble des pa-

roissiens dans la mission et l'annonce de l'Évangile – autrement dit, **comment faire progresser chaque baptisé dans sa dignité et sa conscience de « disciple missionnaire » ?**

"Quelles intuitions, quelles pistes voudrions-nous creuser pour permettre à l'ensemble de la communauté paroissiale d'avancer dans une « conversion missionnaire » et pour que chaque baptisé se reconnaisse comme 'disciple missionnaire' ?"

Pour répondre à cette question, les participants ont été invités, au cours d'un forum, à proposer des initiatives concrètes qui puissent faire l'objet d'un atelier qu'ils avaient ensuite la charge d'animer. Les idées ont fusé et 13 ateliers ont ainsi pu être lancés, ouverts aux personnes intéressées, avec pour consigne de proposer des pistes concrètes de mise en œuvre dans nos paroisses.

Au moment de la mise en commun, chaque responsable d'atelier a redit sa proposition initiale, en y ajoutant les pistes concrètes de mise en œuvre

élaborées en atelier. Les 13 propositions ont ensuite été soumises au vote de tous les participants à cette journée, par un système de gommettes (3 par personne).

À elles seules, les 3 premières propositions (cf. ci-dessous) résument les principaux enjeux dans ce chemin de transformation missionnaire : sensibiliser et impliquer chaque paroissien dans l'annonce de l'Évangile, reprendre conscience du Corps que nous formons en laissant la première place au Christ, inclure les plus petits dans cette communauté de disciples missionnaires...

Voici quelques pistes qui nous indiquent sans doute une direction et nous ouvrent un beau chemin.



Treize pistes pour avancer sur un chemin de conversion missionnaire :

- ▶ Faire découvrir à tous les paroissiens les catéchèses du Pape François sur l'évangélisation (33)
- ▶ Au point de départ de la mission, prendre conscience du « Corps du Christ » ; redécouvrir le sens du sacré par la prière, l'adoration, la liturgie, la parole de Dieu (26)
- ▶ Donner leur place aux plus petits, aux plus fragiles du monde populaire (24 ex-æquo)
- ▶ Faire entendre le témoignage des catéchumènes (24 ex-æquo)
- ▶ Parrainer sur notre paroisse les nouvelles familles, jeunes couples, nouveaux arrivants, catéchumènes, nouveaux bénévoles (24 ex-æquo)
- ▶ Favoriser un accueil de tous par tous (23)
- ▶ Homélies/témoignages : quelles synergies possibles entre prêtres et laïcs ? (23)
- ▶ Utilisation de l'appli « Mon profil missionnaire » (20)
- ▶ Dialogue avec le monde contemporain (17)
- ▶ Susciter de nouvelles Fraternités locales missionnaires (15)
- ▶ Intégrer les familles dans notre famille chrétienne (14)
- ▶ Mettre en œuvre des formations communes aux catéchumènes et aux autres paroissiens (12)
- ▶ Une proposition de démarche pour élaborer le projet pastoral (5)

Accompagner la transformation missionnaire dans notre diocèse

Au cours de la journée, des membres du Conseil Diocésain de Pastorale ont fait un retour sur cette première année de fonctionnement et présenté leurs premiers travaux. Myriam de Vergnette a tout d'abord rappelé les principaux objectifs de ce conseil, « chargé d'accompagner la transformation missionnaire de notre diocèse, notamment à travers une transformation culturelle ». Puis, Anne Gayet et Rachel de Montagnac ont brièvement présenté l'enquête menée par les membres du Conseil auprès des catéchumènes et « recommençants » de chacune de leurs paroisses afin de mieux saisir quels sont aujourd'hui, concrètement, dans notre diocèse, les « portes d'entrée » et les chemins possibles pour une rencontre avec le Christ. Les résultats stimulants de ce travail seront communiqués prochainement. Enfin, Fanny Sanvoisin et Violaine de Bengy ont présenté le projet de « points de repère pour la transformation missionnaire ». L'objectif de ce document, qui sera proposé et diffusé à la rentrée, est de « s'accorder sur les mots, les termes, et offrir aux communautés quelques éléments de discernement simples et concrets dans ce travail de transformation. En ayant bien à l'esprit qu'il n'y aura pas de « transformation missionnaire » sans ma propre « conversion missionnaire ».

Sur ce chemin de transformation missionnaire, Mgr Sylvain Bataille indique que trois propositions vont baliser l'année pastorale 2022-2023 : la participation de délégations paroissiales au CONGRES MISSION (du 29 septembre au 1^{er} octobre), l'envoi d'une soixantaine de personnes à l'évènement national « KERYGMA Lourdes » (du 20 au 23 octobre) et enfin, pour l'ensemble des acteurs pastoraux, un cycle de formation théologique continue, intitulé « Du kérygme à la mission ».

Compte-rendu : Hervé Hostein

(1) Violaine de Bengy, P. Rodolphe Berthon, P. Philippe Brunel, Stéphane Chevillard, diacre, Cyril Faure, Hervé Hostein, Fanny Sanvoisin, Myriam de Vergnette

Marc Chobert, président de Familya Saint-Étienne

FAMILYA



À 63 ans, Marc Chobert, avocat d'affaires stéphanois, marié et père de 4 enfants (dont 3 sont déjà mariés), a accepté d'être le premier président de l'association Familya Saint-Étienne. Très impliqué dans la vie de l'Église – il est notamment membre du Conseil Diocésain des Affaires Économiques et participe au Conseil pastoral de sa paroisse, à Saint-Héand – il est également compagnon de longue date de Radio-Espérance, dont il est aujourd'hui membre du Conseil de surveillance. Ce qui l'a séduit dans le projet de Maison

Familya ? « Tout d'abord, cette conviction que la famille, aujourd'hui tellement fragilisée, souvent en difficulté, doit être valorisée et mieux aidée concrètement. Lorsque Loïc Moura [économiste du diocèse] m'a parlé de ce projet, je me suis dit qu'avec une retraite qui devrait arriver d'ici 2 ans, je pouvais trouver dans cette mission un sens et une véritable utilité. Le projet Familya m'a également convaincu, d'une part parce qu'il articule une profonde conviction chrétienne, avec l'ouverture et la volonté de servir toutes les familles, d'autre part par l'exigence et le professionnalisme de l'association Familya avec laquelle le diocèse a souhaité bâtir ce beau projet ».

Membres du Conseil d'administration de Familya Saint-Étienne :

Marc CHOBERT Président - Jean-François AUCLAIRE, trésorier - Cécile CANIVET, secrétaire - Anne JABOULEY - Anne-Laure LESBROS - Claire SULPIS - Cyril COLLIN - Nadine TIRVAUDEY, membre de droit en tant que responsable diocésaine de la Pastorale familiale - Père Rodolphe BERTHON, membre de droit en tant que curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie.

Théophile : des dons variés, un même Esprit

FORMATION

Pour clore l'année de formation Théophile, les étudiants et l'équipe d'animation ont été accueillis par la Communauté des sœurs de Notre-Dame de La Salette au sanctuaire Notre-Dame de l'Hermitage à Noirétable. Le thème de cette journée, « **Faire Église à la suite de saint Paul** », a permis aux participants de relire l'année à la lumière d'un extrait de la 1^{ère} lettre aux Corinthiens (1Co 12, 4-13). Chacun a pu partager les charismes repérés chez les autres membres du groupe, exprimer comment cela a permis la communion et envisager comment cette expérience de fraternité, au-delà des différences, pourrait l'aider à vivre la communion dans d'autres domaines de sa vie. Ensemble, ils ont rendu grâce pour la diversité des dons reçus, en célébrant l'Eucharistie.

Cette journée fut à la fois un temps fraternel avec la communauté des sœurs et une découverte du sanctuaire, sous le regard de Marie et grâce aux explications du P. Georges et à un parcours jalonné d'énigmes à résoudre. Avant de regagner leur domicile, les participants ont rédigé plusieurs « Lettres de saint Paul aux Nétrablais », toutes pertinentes et inspirées !

Catherine Huron, responsable diocésaine de la formation

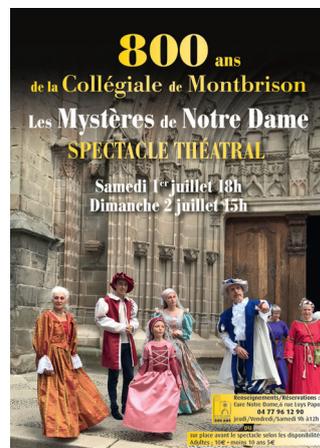


800 ans de la Collégiale de Montbrison : spectacle théâtral

Samedi 1^{er} juillet à 18h et dimanche 2 à 15h dans la Collégiale

"Les Mystères de Notre Dame", écrit par don Grégoire Lantheaume, évoque trois moments déterminants de l'histoire de la ville : la pose de la première pierre au XIII^{ème} siècle, la visite du roi François 1^{er} au XVI^{ème} siècle, et l'inauguration du nouvel orgue, détruit par la Révolution, au XIX^{ème} siècle. Depuis plus d'un an, une centaine de bénévoles (comédiens, danseurs, choristes, figurants et couturières) se sont mobilisés pour replonger le public dans l'histoire de la ville : créer les costumes d'époque, accompagner les répétitions. Prix des places : 10€ adultes, 5€ moins de 10 ans.

Dimanche 2 juillet à 10h30, la messe sera présidée par Mgr Olivier de Germay, archevêque de Lyon.



Comprendre le fonctionnement économique du diocèse

Ce document, coordonné par l'économat diocésain, redonne les fondements du fonctionnement économique au sein de l'Église et de notre diocèse. Pour Loïc Moura, Économiste diocésain, il permet notamment de « bien clarifier l'articulation entre paroisses et curie diocésaine, en précisant la répartition des responsabilités en matière budgétaire et immobilière ». Dans la lettre qui accompagne la diffusion de ce document, Mgr Sylvain Bataille demande qu'il puisse être repris et travaillé au sein des conseils et des équipes paroissiales, avec l'objectif de mieux rendre compte de la gestion qui nous est confiée : « Il me semble très important d'être transparents sur ces questions. Nous le devons à tous les donateurs qui permettent à notre Église de vivre ». Le document est accessible sur le site du diocèse.

Officiel de juin 2023

Par décision de Mgr SYLVAIN BATAILLE, évêque de Saint-Étienne, à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Le **P. Philippe ROCHAS**, en accord avec Mgr Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, et en accord avec M. Michel-Bernard de VREGILLE, modérateur général, et le Père Dominique Janthial, responsable des prêtres de la Communauté de l'Emmanuel, est nommé curé in solidum des trois paroisses Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire, Saint-Timothée-en-Forez et Saint-Irénée-des-Monts-du-Lyonnais. Il sera plus spécialement chargé de la paroisse Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire.

Le **P. Antoine BERGERET**, en accord avec Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun, et en accord avec M. Michel-Bernard de VREGILLE, modérateur général, et le Père Dominique Janthial, responsable des prêtres de la Communauté de l'Emmanuel, est nommé vicaire des paroisses Saint-Irénée-des-Monts-du-Lyonnais et Saint-Timothée-en-Forez.

M. Philippe GOLD-DALG, diacre permanent du diocèse de Lyon résidant dans le diocèse de Saint-Etienne, en accord

avec Mgr Olivier de Germay, archevêque de Lyon, est nommé Aumônier de la Maison d'arrêt de La Talaudière. Il est également nommé au service des paroisses Saint-François-en-Forez et Saint-Jacques-du-Haut-Forez.

REMERCIEMENTS

Vont quitter notre diocèse et nous les remercions de tout cœur pour les services rendus :

Le P. Frédéric VILLIER, curé in solidum des paroisses Saint-Timothée-en-Forez, Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire et Saint-Irénée-des-Monts-du-Lyonnais, prêtre de la Communauté de l'Emmanuel, va vivre une année de formation et de ressourcement avant de recevoir une nouvelle mission de sa communauté.

Le P. Jean-Paul GRANGER, vicaire des paroisses Saint-Timothée-en-Forez et Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire, prêtre de la Communauté de l'Emmanuel, rejoint son diocèse de Bordeaux où il sera vicaire de deux paroisses sur le Bassin d'Arcachon.

Il a rejoint le Père

Nous confions à votre prière :

Le Père Stanislaw KOTEWICZ, prêtre lazariste, qui s'est endormi dans la paix de Dieu le 14 mai 2023 à l'âge de 90 ans.

La célébration de ses funérailles a eu lieu le vendredi 19 mai en la Chapelle du Berceau de saint Vincent de Paul. Il est inhumé dans le carré de la Congrégation de la mission au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul (40990). Le Père Stanislas était arrivé en 2008 à Valfleury et avait rejoint l'EHPAD de Saint-Vincent-de-Paul en mars dernier.

La Lettre de l'Église de Saint-Étienne, revue mensuelle des catholiques du diocèse de Saint-Étienne

Dépôt légal : juin 2023

Direction de publication : Hervé Hostein - Rédaction et mise en page : service diocésain de communication

Pour tout contact : communication@diocese-saintetienne.fr - 1 rue Hector Berlioz - CS 13061

42030 Saint-Étienne Cedex 2 - Impression : Corep - Site web : www.diocese-saintetienne.fr Facebook : « Diocèse de Saint-Étienne »

